



HAL
open science

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie

Philippe Poirier

► **To cite this version:**

Philippe Poirier. Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie. *Aquitania*, 1999, 16 (1), pp.179-181. 10.3406/aquit.1999.1277 . hal-04073556

HAL Id: hal-04073556

<https://inrap.hal.science/hal-04073556>

Submitted on 18 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie

Philippe Poirier

Citer ce document / Cite this document :

Poirier Philippe. Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie. In:
Aquitania : une revue inter-régionale d'archéologie, tome 16, 1999. pp. 179-181;

doi : <https://doi.org/10.3406/aquit.1999.1277>

https://www.persee.fr/doc/aquit_0758-9670_1999_num_16_1_1277

Fichier pdf généré le 14/03/2022

Philippe Poirier

Doctorant
 Université Montpellier
 II CNRS/ESA 5059
 Laboratoire Paléoenvironnement, Anthracologie et Actions de l'Homme

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie

creative commons



Encouragée par le Ministère de la Culture ¹, l'intégration de paléoenvironmentalistes aux équipes de fouilles permet d'approfondir l'étude des relations entre l'Homme et son environnement. C'est dans cet esprit que l'étude anthracologique a été employée à plusieurs reprises sur le site des thermes de Chassenon. Fondée sur l'identification et le traitement statistique des charbons de bois issus des gisements archéologiques ², l'anthracologie permet d'obtenir deux grands types d'informations. Ils peuvent être, d'une part, d'ordre paléoenvironnemental ³ et, d'autre part, d'ordre paléoethnobotanique ⁴.

L'utilisation de l'anthracologie sur le chantier de Chassenon a permis de résoudre, de façon exceptionnelle, différents types de problèmes, historiques et méthodologiques. Il s'agit, en effet, d'une fouille programmée, sans contrainte d'urgence, où la très bonne conservation des vestiges carbonisés s'accompagne de leur extraordinaire abondance. Ainsi, nous avons pu, en plus des réponses apportées aux problématiques archéologiques, perfectionner

1. Nouvelle problématique nationale (n° 30) : "Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (analyses environnementales et compréhension des sites archéologiques)".

2. Vernet 1990, 100.

3. En respectant certaines conditions de validité maintenant bien maîtrisées, l'image obtenue, ou spectre anthracologique, permet d'étudier la végétation environnante d'un site et son évolution en fonction des deux grands facteurs que sont le climat et l'Homme. Sur un site comme celui de Chassenon, on peut ainsi appréhender les problèmes liés à l'économie forestière, à l'approvisionnement en combustible et à la gestion du milieu.

4. Certains emplois peuvent témoigner d'une sélectivité plus ou moins poussée des essences, corollaire aux propriétés technologiques et/ou de combustion de celles-ci. Elle est alors liée à une archéologie des techniques, par exemple architecturales, comme c'est le cas à Chassenon.

des protocoles de prélèvements dans l'optique de chantiers de sauvetage urgent. Sur ces derniers, l'exigence efficacité/temps est, en effet bien souvent, un "facteur limitant" au développement plus systématique des outils archéométriques.

Ainsi, après trois campagnes, une première synthèse reposant sur l'analyse de quelque 5 000 charbons de bois, permet de tirer les conclusions suivantes :

1. BOIS ET FONCTIONNEMENT DES THERMES

1.1. Données architecturales

Des données sur l'architecture périssable du bâtiment thermal ont pu être recueillies à partir de la fouille de deux niveaux d'incendies. Ils se présentent sous deux formes. Non perturbées, c'est-à-dire non remaniées ultérieurement et de lecture aisée sur le terrain, ou bien remaniées, dans le cas de vidange dans les égouts, ces deux phases d'incendie, comme l'indiquent les compléments récents (datations C14 et dendrochronologique), semblent se situer dans un intervalle de temps relativement proche⁵. Rappelons que la seule donnée dont nous disposions avant les campagnes récentes de fouilles était une mention d'empreintes de fougère (Fougère-Aigle) sur les voûtes des salles souterraines⁶. Les nouveaux résultats ont donc permis d'affiner la connaissance sur l'emploi et la nature des essences dans le cadre de l'architecture périssable des thermes. La dominance des chênes se retrouve aussi bien dans les éléments de toiture, de portique aérien ou au sol (ex. : marche de la palestra P3) et même éventuellement dans les panneaux d'enduits et torchis. Cela s'explique par les qualités de "bois universel" des chênes. Mais la présence d'autres essences (Frêne, Aulne, Châtaignier et dans une moindre mesure de Hêtre, Noisetier ou Buis) témoigne d'une utilisation raisonnée et relativement sélective. Cela prouve que les architectes antiques ont fait appel aux qualités technologiques spécifiques de chaque essence

(ex. : plancher en Frêne de la galerie sud G1). Ces premières données illustrent bien un choix délibéré et l'utilisation préférentielle de certaines essences, dont on utilise les propriétés technologiques (Frêne, chênes). Comme le résumait M. Noël et A. Bocquet⁷ : "...les caractéristiques propres à chaque essence étaient donc connues, et ce d'autant mieux que les variétés qui s'offraient étaient très nombreuses, ...". Nous notons la prédominance des chênes caducifoliés, mais leur emploi n'est pas exclusif. Il faut noter que les essences utilisées sont locales. L'absence de bois allochtones prouve, en effet, la mise à profit du milieu environnant.

1.2. Approvisionnement en combustible des *praefurnia*

En conclusion de l'étude menée sur des vidanges de *praefurnia*⁸, nous avons pu émettre l'hypothèse que l'approvisionnement était régulier (au moins pour les périodes étudiées). Son origine est locale et provient d'une série de chênaie-hêtraie collinéenne. Cet approvisionnement ne semble pas avoir été très "sélectif". Une étude en cours sur un autre site de la région⁹ indiquerait que la stratégie d'approvisionnement peut présenter d'autres modalités (sélectivité poussée). Cela pourrait donc sous-entendre, pour Chassenon, un potentiel arborescent suffisant en quantité et en qualité pour couvrir des besoins importants. Il faut en effet rappeler que la dizaine de *praefurnia* des thermes furent de "gros demandeurs de combustible". Indiquons de plus, que les environs de Chassenon sont, aujourd'hui encore, formés de terrains acides (sols bruns) à fort potentiel forestier. Or, la mise en culture des terres froides nécessite des techniques (dont l'amendement) lourdes et sophistiquées. Ceci explique en partie le fait que ces zones soient encore actuellement plus des terres d'élevage que de cultures céréalières.

5. A notre connaissance, il s'agit de la première étude de ce type pour la région Centre-Ouest.

6. Moreau 1985.

7. Noël & Bocquet 1987, 72.

8. Les salles cendriers du niveau inférieur sont étudiées dans Hourcade 1998, 125.

9. Thermes de Barzan (17), responsable Alain Bouet.

2. ENVIRONNEMENT FORESTIER ET RÉOCCUPATION (V^e s.-VI^e s. P.C.)

Le document extraordinaire que constitue ce site pour une période aussi peu connue dans la région étudiée (fin de l'Antiquité tardive et le début du haut Moyen-Age) et l'exemplarité de la conduite de l'étude paléoenvironnementale menée par le responsable en croisant des données anthracologiques, archéozoologiques, carpologiques (et bientôt palynologiques), vont permettre d'étudier l'intégration du site dans son environnement et l'exploitation de ce dernier par les occupants des lieux. Pour l'anthracologie, les données recueillies à partir des grands foyers domestiques et de remblais dépotoirs permettent de distinguer trois phases. Ces dernières se distinguent par une évolution des fréquences des principales essences du milieu (Chêne, Hêtre, Châtaignier).

La première phase (début de la réoccupation – fin du IV^e s. ou début du V^e s. p.C.) se caractérise par un milieu où le Hêtre occupe encore une place comparable à celle de la phase de fonctionnement des thermes. Le Châtaignier est présent dans la végétation mais c'est une essence de second plan. La deuxième phase (V^e s. p.C.) correspond à une exploitation du milieu. Elle se définit par une diminution du Hêtre (essence à "vocation forestière" en Centre-Ouest) et une augmentation des fréquences d'essences d'ouverture du milieu. Cela peut témoigner d'une exploitation plus ou moins privilégiée de milieux ouverts (confirmés par les activités de transformation des céréales) ou semi-ouverts (lisières de forêts). Le Châtaignier ne se développe pas par rapport à la première phase.

Ces données témoignent d'un approvisionnement régulier et d'une exploitation des ressources arborescentes ne nécessitant pas une gestion particulière du combustible. Il n'y a pas, en effet, de sélectivité dans les usages domestiques. La troisième phase (période d'abandon du site vers le VI^e s. p.C.) voit une régression des essences d'ouverture et une augmentation des Chênes. Le Hêtre reste à des taux comparables à ceux de la deuxième phase. Ne sachant pas quand se termine cette phase et du fait de l'absence de niveaux postérieurs, nous ne savons pas si l'action humaine a eu pour conséquence une régression durable ou non du Hêtre. Le Châtaignier ne se développant pas de façon nette, il est raisonnable de penser que ce fait appuie l'hypothèse d'un développement tardif (Moyen Age) de cette essence, qui est actuellement une espèce de premier ordre dans la région étudiée.

Nous n'avons, enfin, décelé aucune apparition de paysages régressifs entretenus (landes) caractérisés par des associations végétales très particulières (Brandes, Ajoncs, Genêts, ...).

En conclusion, l'ensemble de toutes les informations recueillies sur le site des thermes de Chassenon permet donc de mieux comprendre les relations entre l'Homme et son milieu végétal arborescent. Le fort potentiel forestier a facilité vraisemblablement l'exploitation et la gestion des ressources. Mais cela ne fut pas le cas dans d'autres régions du Centre-Ouest comme Poitiers (86) ou Barzan (17) par exemple. Les origines de ces variations dans les stratégies d'approvisionnement restent encore à définir et à démontrer.

BIBLIOGRAPHIE

- Hourcade, D. (1998) : *Thermes de Chassenon 1998*, D.F.S., S.R.A., Poitiers.
- Moreau, J.-H. (1985) : *Vingt-quatrième compte-rendu des fouilles et recherches effectuées à Chassenon (Charente)*, Rochechouart.
- Noel, M. et A. Bocquet (1987) : *Les hommes et le bois, Histoire et technologie du bois de la Préhistoire à nos jours*, Paris.
- Vernet, J.-L. (1990) : "Anthracologie", in : *Les Mystères de l'Archéologie, Les Sciences à la recherche du Passé*, Presses Universitaires de Lyon, 100-105.